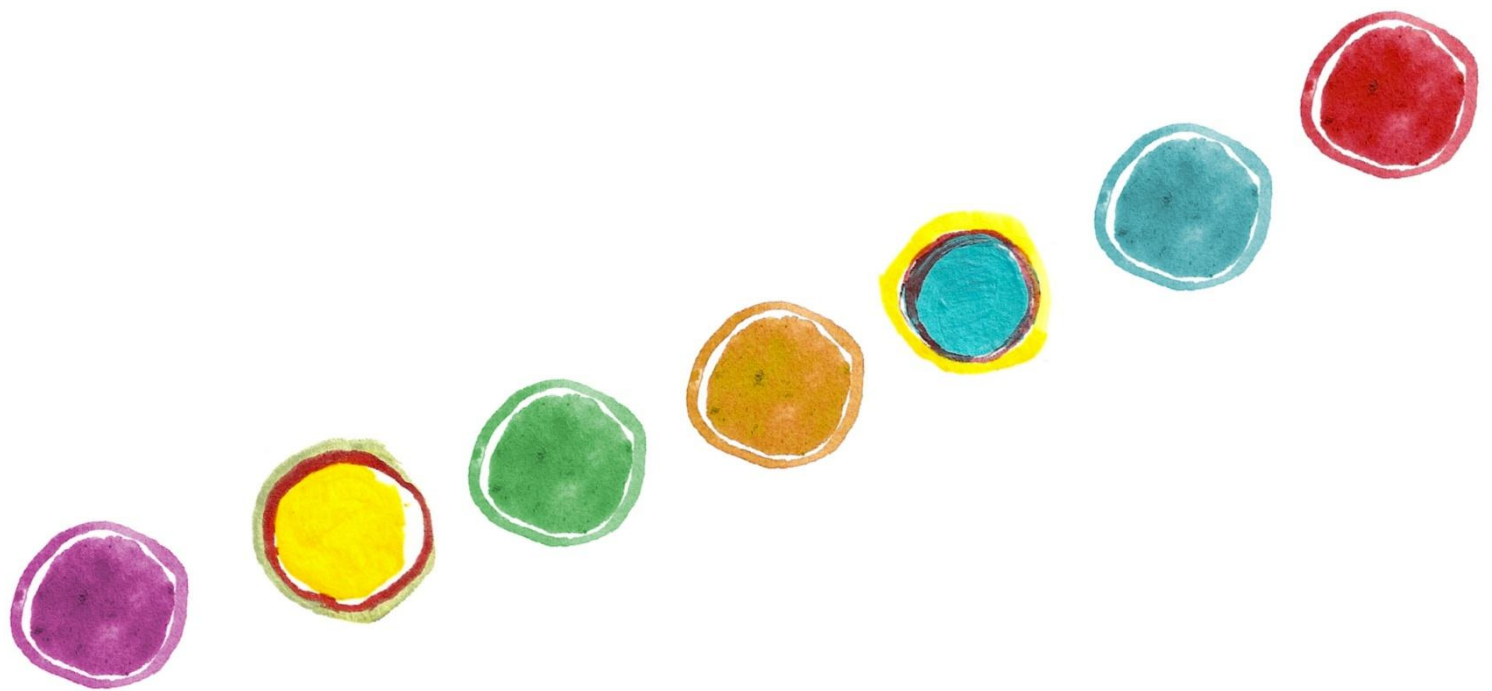









80 recommandations & outils en faveur de la bibliodiversité



Sommaire

Préambule, contacts et remerciements, pages 2 et 3

-  Des **politiques publiques** pour garantir la bibliodiversité, page 4
-  Des propositions et actions pour favoriser la **bibliodiversité numérique**, page 9
-  Le **système Amazon**, quelles menaces pour la bibliodiversité ?, page 13
-  Des mesures nécessaires pour **l'édition en langues locales et nationales**, page 17
-  Repenser le **don de livres**, page 20
-  Des propositions et actions pour développer les **partenariats éditoriaux solidaires**, page 23
-  Des actions pour renforcer une **édition jeunesse plurielle**, page 28

Préambule

80 recommandations et des outils pour défendre et promouvoir la bibliodiversité !

Lors des Assises internationales de l'édition indépendante 2012-2014, échelonnées sur deux années, **sept ateliers préparatoires et thématiques** ont eu lieu – à Guadalajara (Mexique), à Paris (France), à Bologne (Italie), à Ouagadougou (Burkina Faso), à Francfort (Allemagne) et à Abu Dhabi (Émirats arabes unis) – **suivis d'une rencontre de clôture, placée sous le patronage de l'UNESCO**, organisée au Cap (Afrique du Sud), du 18 au 21 septembre 2014.

Les ateliers préparatoires, prolongés par des groupes de travail virtuels et/ou physiques, ont porté sur des thèmes choisis et désignés comme prioritaires par les éditeurs indépendants : **les politiques publiques du livre, le numérique, l'édition en langues nationales et locales, le don de livres, les partenariats éditoriaux solidaires, la littérature jeunesse**. Ces ateliers et échanges ont permis l'élaboration de recommandations – à destination des pouvoirs publics, des organismes internationaux et des professionnels du livre – discutées et validées collectivement par les éditeurs indépendants.

Ces recommandations déclinent et détaillent les principes affirmés dans la **Déclaration internationale des éditrices et éditeurs indépendants 2014**, texte majeur en faveur de la bibliodiversité, signé le 20 septembre 2014 par plus de 400 éditeurs indépendants de 45 pays dans le monde.

Elles dressent en effet, par thème, un ensemble de bases nécessaires au développement, au maintien et à la vitalité de la bibliodiversité dans les pays. Pour certaines, les recommandations s'accompagnent d'outils et de projets (existants ou à venir dans le cadre du programme d'actions 2015-2016 de l'Alliance), permettant très concrètement de mettre en pratique les propositions des éditeurs indépendants.

Pour lire la Déclaration internationale des éditrices et éditeurs indépendants 2014, [cliquez ici](#).

Avertissements

L'ensemble des recommandations compilées ici ne prétend pas être exhaustif, ce travail est évidemment évolutif au vu des nombreux champs et pays qu'il englobe. Les recommandations sont ainsi amenées à être complétées et améliorées, notamment grâce aux contributions des professionnels du livre (libraires, bibliothécaires, auteurs, traducteurs, acteurs numériques, diffuseurs/distributeurs...).

Les boîtes à outils présentées ne font référence qu'à une petite partie des outils déjà existants dans les différentes aires linguistiques. Par ailleurs, les outils et projets en cours d'élaboration ou à venir (programme d'actions 2015-2016 de l'Alliance) s'attachent prioritairement à répondre aux attentes des éditeurs indépendants et ne couvrent pas l'ensemble des besoins que l'on pourrait recenser.

C'est pourquoi, dans un souci d'appropriation de ces recommandations et outils par l'ensemble des acteurs du livre, nous vous remercions de nous contacter pour toute remarque, suggestion, idée et proposition, qui compléteront et affineront ce travail !

Contactez l'Alliance internationale des éditeurs indépendants :

Alliance internationale des éditeurs indépendants

38, rue Saint-Sabin

75011 Paris – France

Tél. +33 (0)1 43 14 73 66/67

Email : equipe@alliance-editeurs.org

www.alliance-editeurs.org

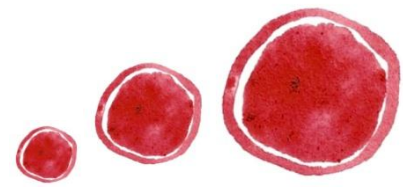
[Facebook](#)

[Twitter](#)

Remerciements

L'Alliance internationale des éditeurs indépendants remercie très chaleureusement l'ensemble des partenaires qui lui ont permis d'organiser les Assises internationales de l'édition indépendante entre 2012 et 2014 : la [Fondation Charles Léopold Mayer](#), la [Fondation Prince Claus](#), la [Fondation de France](#), l'[Organisation internationale de la Francophonie](#), la [Région Ile-de-France](#), le [Goethe Institut](#), le [Centre national du livre \(CNL\)](#), la [Direction de développement et de la coopération suisse \(DDC\)](#), la [Coopération régionale pour les pays andins](#), l'[Institut français de Tunisie](#), l'[Institut français de Madagascar](#), l'[Institut français South Africa](#), l'[Institut français du Liban](#), la [Bibliothèque universitaire des langues et civilisations \(BULAC\)](#), la [Foire du livre de Francfort](#), la [Foire du livre de Bologne](#), la [Foire du livre d'Abu Dhabi](#), [Canarias Crea](#) (Iles Canaries), le [Centro Estero per l'Internazionalizzazione](#) (Italie), [Copyright Agency Cultural Fund](#) (Australie), les [éditions Jacana Media](#) (Afrique du Sud), [Modjaji Books](#) (Afrique du Sud), l'[Open Book Festival](#) (Afrique du Sud), l'[Alliance française du Cap](#) et la [National Library of South Africa](#).

Les recommandations suivantes résultent de l'implication, des recherches, des réflexions et des propositions des éditeurs. L'équipe de l'Alliance les remercie infiniment pour le temps et l'investissement qu'ils ont dédiés à ce travail.



Des politiques publiques pour garantir la bibliodiversité

Avertissement

Les recommandations suivantes ne sont pas exhaustives. Elles sont le reflet de certains enjeux actuels pour les éditeurs indépendants de différents pays. Parce qu'il était impossible de formuler des recommandations pour chaque maillon de la chaîne du livre, tous ne sont pas évoqués en détail dans ces recommandations, notamment celui de la librairie. Cependant, les éditeurs indépendants souhaitent bien entendu continuer à travailler étroitement avec les libraires indépendants et appellent les pouvoirs publics à créer et/ou développer des mesures favorisant le réseau de librairies indépendantes.

Ces propositions générales, destinées avant tout aux pouvoirs publics et aux organismes internationaux, sont ainsi **les bases légales et juridiques préalables pour garantir la bibliodiversité dans les pays**. Elles doivent être adaptées et complétées en fonction des réalités socio-économiques de chaque pays. Par ailleurs, pour assurer leur cohérence, elles doivent être articulées dans leur élaboration et mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

Recommandations

Dispositifs législatifs et fiscalité

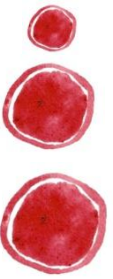
- **Instituer dans les pays où il n'y a pas de dispositifs en ce sens, une loi sur le prix unique du livre papier et numérique.** Cette loi permettrait de mettre fin aux distorsions de concurrence entre les grandes surfaces (et les chaînes de librairies), et les librairies indépendantes. **La mise en place d'un prix fixe du livre numérique permettrait d'empêcher** les grandes plateformes numériques d'abuser de leur position dominante pour tirer le prix des ouvrages à la baisse, privant les éditeurs de toute latitude commerciale.
- **Limiter l'extension des logiques de propriété dans le domaine des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle,** afin de rétablir l'équilibre entre les droits du créateur et le droit à l'accès à la connaissance, à l'information et à la création dont dispose la société dans son ensemble. Il s'agirait par exemple de réduire la durée de protection du droit d'auteur afin de revenir à des durées plus raisonnables, à l'inverse de la tendance actuelle qui tend à le prolonger.

Concurrence éditeurs publics/éditeurs privés

- **Veiller à ce qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale entre les éditeurs étatiques et les éditeurs privés.** Lorsqu'un tissu éditorial existe, **il faut prendre garde à ce qu'il ne soit pas étouffé par l'édition étatique.** Au Mexique par exemple, plus de 60% de la production éditoriale nationale dépend de l'État, ce qui diminue drastiquement la compétitivité du secteur privé et ses opportunités de croissance.

Formation des éditeurs

- Mettre en place dans les pays qui n'en disposent pas des **programmes de formation « Métiers du livre »** au sein des universités, pour garantir la formation de futurs professionnels, renforcer les compétences des professionnels en activité, et valoriser le métier d'éditeur indépendant.



- **Développer des bourses et subventions pour favoriser le voyage et l'échange temporaire d'éditeurs entre maisons d'édition indépendantes.** Cela faciliterait la connaissance et la formation mutuelle, les relations interculturelles et la création de réseaux, souvent nécessaires à la mise en place de projets de coéditions et de traductions.

Fonds d'aide à la traduction et à la coédition

- **Maintenir et/ou développer des fonds d'aide à l'intraduction et à l'extraduction dans chaque pays,** sur le modèle de ceux du Centre national du livre (CNL) français. Parmi les critères d'attribution, ces fonds d'aide doivent garantir une rémunération juste des traducteurs. Il serait également souhaitable que ces fonds d'aide à la traduction favorisent des flux de traduction plus rares : par exemple du persan vers l'anglais, de l'arabe vers l'espagnol, etc.
- **Quand il y a plusieurs langues dans le pays, établir des programmes d'aide à la traduction entre les différentes langues locales du pays,** favorisant ainsi le développement de l'édition locale et la circulation de textes en langues peu représentées dans l'offre éditoriale.
- **Mettre en place des mesures de soutien à la coédition à destination des maisons d'édition indépendantes de différents pays partageant la même langue, notamment en créant des fonds d'aide publics binationaux ou multinationaux** pour favoriser les pratiques de coédition entre éditeurs de différents pays, à l'image du fonds d'aide à la coédition binational mis actuellement en place entre le Pérou et le Chili.

Voir en complément les recommandations « Des propositions et actions pour développer les partenariats éditoriaux solidaires »

Circulation du livre

- **Mettre en place des accords au niveau national et régional pour obtenir des tarifs préférentiels pour le transport et la distribution des livres.** Des accords entre les professionnels du livre et les Postes, les compagnies de bus, les compagnies aériennes, etc. permettraient d'établir des tarifs adaptés pour le livre, facilitant la circulation des livres au niveau national et régional.
- **Mettre en place une labellisation d'entreprises de transport pour favoriser la distribution des livres.** Par exemple en Afrique, la labellisation par les pouvoirs publics de certaines compagnies de bus ou de taxi permettrait entre autres aux professionnels du livre d'identifier les prestataires de confiance à qui ils confieraient le transport de leurs livres.
- **Mettre en place des politiques publiques régionales qui permettent de renforcer les liens et la circulation du livre entre les pays d'une même région et/ou partageant la même langue, pour favoriser des échanges équitables et empêcher le maintien des logiques coloniales.** Un des défis de l'édition indépendante en Amérique latine est ainsi d'obtenir un minimum d'équilibre dans les échanges (pour l'heure encore très inégalitaires) avec l'Espagne. Il en est de même des relations entre l'Afrique francophone et la France, entre certains pays d'Asie et le Royaume-Uni. Il faut pour cela une articulation entre les politiques publiques nationales et les politiques publiques régionales afin de rendre possible des relations plus horizontales basées sur l'échange, la coédition et l'aide mutuelle.



Lecture publique, bibliothèques, espaces de lecture

- **Mettre en place des programmes de lecture publique efficaces et durables pour le développement de la lecture.** Ces programmes doivent impliquer les établissements scolaires (collèges et lycées) et les bibliothèques publiques et s'inscrire dans la durée. Concrètement, les actions en faveur de la lecture peuvent notamment prendre la forme d'ateliers (conteurs, clubs de lecture, rencontre avec des auteurs, etc.) ; de célébrations de journées en faveur du livre et de la lecture (journée du livre pour la jeunesse, éphémérides d'écrivains connus). La mise en place de ces programmes doit impliquer tous les maillons de la chaîne du livre.
- **Prendre en compte et renforcer la présence des catalogues des éditeurs indépendants dans les critères d'acquisition des bibliothèques.** Il est essentiel de s'assurer de la présence des productions éditoriales locales dans les bibliothèques publiques, scolaires et universitaires à travers des programmes d'acquisition aux critères transparents, permettant une réelle représentativité de la production éditoriale d'un pays.
- **Assurer une représentativité linguistique dans les bibliothèques.** Il est nécessaire que les acquisitions des bibliothécaires ne concernent pas uniquement des ouvrages publiés dans la langue dominante du pays mais prennent aussi en compte l'édition en langue locale (par exemple l'édition en langue bambara au Mali).
- **Assurer dans les bibliothèques une représentativité des différentes cultures coexistantes dans un pays.** Encourager et soutenir les municipalités pour l'achat annuel par les bibliothèques d'un certain nombre d'exemplaires de textes en langues étrangères (en proportion de la présence des locuteurs de cette langue sur le territoire).

Soutien au développement numérique des éditeurs indépendants

- **Favoriser la numérisation des ouvrages de fonds des éditeurs indépendants par des aides publiques et présenter une offre multilingue de livres numériques.** La domination mondiale de Google en termes de consultation et de numérisation des contenus (70% des parts de marché des moteurs de recherche dans le monde) n'est pas neutre et est une menace pour la bibliodiversité. Elle pèse sur les négociations avec les éditeurs et la rémunération des auteurs.
- **Créer des fonds publics permettant l'acquisition de logiciels et d'équipements informatiques à prix préférentiels pour les éditeurs indépendants.** Contrairement aux grandes maisons d'édition, la taille réduite des maisons d'édition indépendantes ne leur permet pas, dans bien des cas, de rentabiliser l'achat de logiciels et d'équipements informatiques grâce à des économies d'échelle. La mise en place d'un fonds d'aide leur permettrait d'acquérir à un prix préférentiel l'équipement informatique nécessaire à toute activité éditoriale et de suivre les évolutions technologiques au même rythme que les grandes entreprises éditoriales.

Plateformes numériques

- **Faire en sorte que les grandes plateformes numériques payent les mêmes impôts que les librairies locales des pays dans lesquels elles opèrent.** Si Amazon peut proposer des conditions commerciales avantageuses pour le consommateur, c'est notamment parce qu'elle paye beaucoup moins d'impôts que les entreprises locales (librairie physique, librairie en ligne, éditeurs numériques, etc.). Par exemple, la quasi-totalité du chiffre d'affaires réalisé en France par le géant américain est ainsi déclaré au Luxembourg. Cette pratique, apparentée à de l'évasion fiscale, permet à Amazon d'échapper à l'impôt et donc d'étouffer la concurrence. Afin de favoriser l'émergence d'acteurs alternatifs à Amazon, et le



développement de la vente en ligne *via* les librairies, il apparaît donc essentiel que les règles fiscales soient les mêmes pour tous et qu'un même niveau de concurrence soit garanti.

- **Interdire à Amazon, par un dispositif législatif approprié, d'expédier les livres commandés par ses clients à un tarif en dessous des frais de ports réels.** Cette loi permettrait de mettre fin à la distorsion de concurrence entre les libraires indépendants (qui favorisent la relation et les conseils aux lecteurs), et Amazon qui ne fait qu'enregistrer les commandes de livres et les expédier à ses clients.

Expressions culturelles locales et langues locales et nationales

- **Développer et renforcer dans chaque pays l'industrie nationale du livre, notamment les maisons d'édition qui encouragent les expressions culturelles locales et la bibliodiversité.** La « *Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* » de l'UNESCO souligne en effet le rôle fondamental joué par les expressions culturelles locales. Favoriser les industries culturelles locales est un objectif essentiel non seulement pour protéger et encourager les expressions culturelles, mais aussi pour favoriser l'éducation et le développement de la société dans son ensemble.
- **Développer dans chaque pays des politiques publiques de soutien à l'édition en langues locales.** Ces soutiens doivent comprendre notamment des aides à la traduction entre les différentes langues du pays. Par ailleurs, les organismes internationaux (UNESCO, ONU) doivent veiller à ce que les gouvernements respectent les accords internationaux déjà ratifiés sur la diversité culturelle, notamment les États qui entravent le développement des langues locales.

Voir en complément les recommandations « *Des mesures nécessaires pour l'édition en langues locales et nationales* ».

Foires du livre

- **Dans chaque pays, soutenir la mise en place de stands collectifs d'éditeurs indépendants** qui leur permettent notamment d'être représentés et identifiés sur des grandes foires du livre internationales telles que Francfort, favorisant les achats et cessions de droits, mais aussi la reconnaissance des éditeurs indépendants sur le marché international.

Boîte à outils (non exhaustive)

Études, analyses

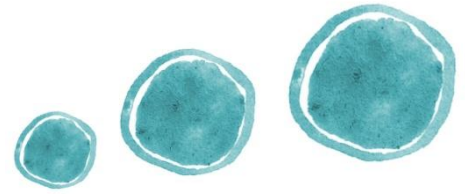
- « **Nueva agenda por el libro y la lectura: recomendaciones para políticas públicas en Iberoamérica** » (© 2013 CERLALC-UNESCO) : http://cerlalc.org/pdf/home_pdf/nueva_agenda.pdf
- « **Modelo de Ley para el fomento de la lectura, el libro y las bibliotecas** » (© 2011 CERLALC-UNESCO) : http://cerlalc.org/wp-content/uploads/2013/03/Modelo_Ley.pdf
- « **Global Fixed Book Price Report** » (International Publishers Association, 2014) : <http://www.internationalpublishers.org/images/stories/news/FBP.pdf>
- « **VAT/GST/Sales /Tax rate : Global Survey on Books & E-Books: Europe, Latin America and Canada** » (International Publishers Association, 2013) : <http://www.internationalpublishers.org/images/stories/news/VAT2013.pdf>



- « **Appel pour des tarifs postaux préférentiels pour le livre en Amérique latine** » (plaidoyer réalisé en 2010 par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants) : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Plaidoyer_tarifs_postaux_Amerique_latine-2.pdf
- « **Le système Amazon, quelles menaces pour la bibliodiversité ?** » (éléments de réflexion proposés par le Labo numérique de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants en octobre 2014) : <http://alliance-lab.org/archives/2320?lang=fr#.VGtyM2evjcs>

Outils à venir (horizon 2015-2016)

- **Cartographie détaillée** des politiques publiques par aire géographique (Amérique latine, monde arabe, Afrique, Europe...) permettant de comparer les dispositifs de soutien au livre existants et d'identifier les lacunes et les besoins dans chaque pays.

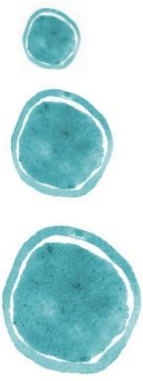


Des propositions et actions pour favoriser la bibliodiversité numérique

Recommandations

À destination des éditeurs indépendants

- **Investir le champ du numérique.** Il est important que chaque éditeur indépendant sache développer un fichier EPUB valide simple. Sans cette connaissance de base, les prestataires de services (conversion, enrichissement, etc.) pourraient occuper une place trop déterminante dans la chaîne du livre.
- **Développer les pratiques de lecture numérique (sur tablette, Smartphone, etc.).** Les contenus numériques ne doivent pas être développés par des experts numériques pour des habitués du numérique. Les livres numériques doivent être pensés par les éditeurs eux-mêmes. Le développement de ces habitudes de lecture numérique permettrait d'améliorer la qualité générale des livres numériques et rendrait les éditeurs plus conscients des problèmes relatifs au marché du livre numérique.
- **Combattre le piratage en établissant un pacte de confiance avec les lecteurs plutôt qu'à travers les DRM** Si les éditeurs proposaient plus de livres de leur catalogue au format numérique (avec des e-books de bonne qualité à des prix adaptés), les lecteurs auraient moins de raison de pirater les livres. Les techniques anti-piratage telles que les DRM pénalisent les lecteurs et les éditeurs puisqu'elles compliquent l'acte d'achat. Il existe d'autres formes de dispositifs plus adaptés et moins contraignants pour les lecteurs, comme les solutions de tatouage numérique (*watermarking*) expérimentées notamment par [Verso Books](#).
- **Établir des synergies avec les autres industries culturelles** (notamment la musique et le cinéma) qui subissent des répercussions similaires, notamment dans leurs relations aux grandes plateformes de distribution.
- **Développer l'usage des logiciels libres et outils libres existants**, par exemple pour la création de gabarits web ou pour la réalisation de livres au format EPUB.
- **Soutenir les librairies indépendantes traditionnelles dans le développement de plateformes de vente en ligne** afin de favoriser l'apparition d'écosystèmes numériques locaux, permettant de réduire la dépendance des éditeurs aux grandes plateformes numériques comme Amazon.
- **Généraliser l'organisation de rencontres sur l'édition numérique** en partenariat avec les grandes foires du livre dans le monde, occasion entre autres de mettre en relation des éditeurs traditionnels et des acteurs du numérique. Organiser, dans le prolongement de ces rencontres, des formations techniques à destination des équipes salariées des maisons d'édition indépendantes.



À destination des organismes de normalisation

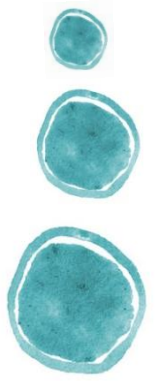
- **Définir les standards des livres numériques en collaboration avec les éditeurs (créateurs de contenus) et pas uniquement avec les revendeurs.** Pour des raisons de coût et de temps, il est parfois difficile pour les éditeurs indépendants de produire leurs livres numériques aux différents formats. Il est donc nécessaire de prendre en compte les contraintes des éditeurs dans l'élaboration des standards pour favoriser leur appropriation.
- **Prendre en compte les problèmes et enjeux liés aux formats des livres numériques et des métadonnées en langues non-occidentales** (arabe, farsi, etc.). Par exemple, à l'heure actuelle, il n'est pas possible de référencer les livres numériques en farsi (ou pour l'impression à la demande) en fonction du nom de l'auteur, de l'éditeur, etc. Le manque de métadonnées fait que les livres ne sont pas réellement trouvables sur Google. Étant donné que la langue farsi diffère de l'arabe seulement pour 4 lettres, il faudrait que les outils utilisés pour l'arabe considèrent également la langue farsi.

À destination des bibliothèques et bibliothèques numériques

- **Acheter, dans les bibliothèques du Nord, des contenus numériques publiés par des éditeurs du Sud.** La présence de livres numériques produits au Sud dans les bibliothèques du Nord est une opportunité pour que ces ouvrages circulent, que les lecteurs aient accès aux productions du Sud, permettant également un enrichissement du fonds et une meilleure représentativité de la diversité éditoriale.
- **Réaliser des enquêtes sur le nombre de titres en langues locales disponibles au format numérique dans les bibliothèques de chaque pays**, notamment dans le monde arabe, afin d'évaluer le degré de bibliodiversité de l'offre numérique des bibliothèques – et le cas échéant, essayer d'y remédier.

À destination des pouvoirs publics et des institutions internationales

- Inclure et prendre en compte l'ensemble des problématiques et enjeux liés au numérique dans la « *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* » de l'UNESCO.
- **Mettre en place une loi sur le prix unique du livre numérique** afin d'empêcher les grandes plateformes numériques d'abuser de leur position dominante pour tirer le prix des ouvrages à la baisse, privant les éditeurs de toute latitude commerciale.
- **Faire en sorte que les grandes plateformes numériques payent les mêmes impôts que les librairies locales des pays dans lesquels elles opèrent.** Si Amazon peut proposer des conditions commerciales avantageuses pour le consommateur, c'est notamment parce qu'elle paye beaucoup moins d'impôts que les entreprises locales (librairie physique, librairie en ligne, éditeurs numériques, etc.). En France par exemple, la quasi-totalité du chiffre d'affaires réalisé par le géant américain est déclaré au Luxembourg. Cette pratique, apparentée à de l'évasion fiscale, permet à Amazon d'échapper à l'impôt et donc d'étouffer la concurrence. Afin de favoriser l'émergence d'acteurs alternatifs à Amazon, et le développement de la vente en ligne *via* les librairies, il apparaît donc essentiel que les règles fiscales soient les mêmes pour tous et qu'un même niveau de concurrence soit garanti.
- **Mettre en place des fonds d'aides à la numérisation des fonds éditoriaux**, notamment pour les éditeurs de pays en développement qui peuvent difficilement faire face à cet enjeu (pour des raisons financières, techniques, humaines).



- **Insister auprès des autorités gouvernementales et des institutions bancaires, sur la nécessité de favoriser les paiements en ligne locaux sécurisés**, essentiels au développement du commerce des livres numériques.
- **Lever les sanctions financières contre les banques en Iran lorsque les transactions concernent des éditeurs et les acteurs culturels iraniens.** En raison de ces sanctions, les éditeurs iraniens ne peuvent pas vendre leurs livres numériques à l'étranger. Pour le faire, ils sont obligés d'ouvrir une autre entreprise à l'étranger, ce qui génère des coûts supplémentaires importants. Les sanctions contre les banques iraniennes empêchent également les éditeurs locaux d'échanger des droits et d'acquérir des logiciels.

À destination des développeurs de logiciels

- **Mettre en place des prix préférentiels pour les éditeurs indépendants, pour l'acquisition des logiciels nécessaires à la fabrication de livres numériques.** L'édition numérique génère des coûts externes importants (achats de logiciels, de licences etc.) qui s'ajoutent aux coûts de production (droits d'auteurs, maquettage, distribution, promotion etc.). Ces coûts sont difficilement amortis par les éditeurs indépendants, contrairement aux grands groupes d'édition.
- **Développer des outils permettant de fabriquer des livres numériques en farsi.** La création de livres numériques à partir d'Indesign en farsi est extrêmement complexe pour l'instant, et n'est rendue possible que par des solutions « de fortune ». Il est urgent de créer des outils permettant de fabriquer des EPUB de bonne qualité en farsi.

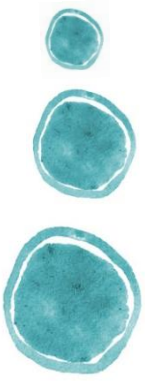
Boîte à outils (non exhaustive)

Outils existants au sein du Labo numérique de l'Alliance (www.alliance-lab.org)

- **Étude sur l'édition numérique dans les pays en développement** (<http://alliance-lab.org/etude/?lang=fr>), écrite par Octavio KULESZ (éditeur numérique argentin)
- **Fiches pratiques** : promotion du livre à l'heure du numérique ; utilisation de XML/HTML/CSS... : <http://alliance-lab.org/archives/category/ressources?lang=fr>
- **Tutoriels vidéo** sur les thèmes « Créer un epub avec Sigil » et « Créer un epub avec Calibre » : <http://alliance-lab.org/archives/category/ressources/videos-ressources?lang=fr>
- **Manuel** permettant de développer un site marchand à partir de Prestashop : <http://alliance-lab.org/?s=prestashop&lang=fr>
- « **Le système Amazon, quelles menaces pour la bibliodiversité ?** », éléments de réflexion proposés par le Labo numérique de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (octobre 2014) : <http://alliance-lab.org/archives/2320?lang=fr#.VG36a2evjcs>

Autres références / sites ressources (liste en cours d'élaboration)

- **Les réseaux sociaux à l'usage des éditeurs**, guide élaboré par le Centre régional des Lettres de Basse Normandie : http://www.fill.fr/images/documents/vad_m_cum_r_seaux_sociaux_lusage_des_diteurs.pdf
- **Publishing Perspectives** : www.publishingperspectives.com
- **Le Motif** : www.lemotif.fr
- **Labo de l'édition** : www.labodeledition.com
- **CERLALC** : www.cerlalc.org



Outils à venir (horizon 2015-2016)

- **Gabarit web Wordpress** (téléchargeable en libre accès) à destination des éditeurs
- **Enquête sur les politiques d'acquisition** numériques des bibliothèques du monde arabe (quels titres ? pourcentage de livres numériques en langue arabe disponibles ? représentation des éditeurs indépendants ?)
- **Tutoriels techniques variés** (construction d'un EPUB, correction des problèmes récurrents, validation d'un fichier, etc.)
- **Fiche pratique** pour aider les éditeurs à fabriquer et gérer leurs métadonnées
- **Tutoriels vidéo** sur la fabrication de livres numériques en langue arabe
- **Annuaire** recensant les acteurs numériques du monde arabe
- **Modèle de contrat de distribution** type que les éditeurs indépendants pourraient comparer avec les contrats proposés par les plateformes de distribution et les agrégateurs.



Le système Amazon, quelles menaces pour la bibliodiversité ?

Éléments de réflexion proposés par le Labo numérique de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (octobre 2014)

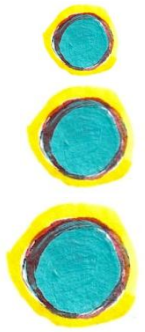
La dépendance grandissante des éditeurs occidentaux vis-à-vis des géants numériques que sont Amazon, Google, ou Apple, n'est pas sans conséquence sur la bibliodiversité. Les récents conflits opposant Amazon à Hachette aux États-Unis ainsi qu'aux éditeurs et libraires en France et en Allemagne (pour « abus de position dominante ») en sont l'illustration. Afin de mieux comprendre le système Amazon, l'équipe du Labo vous propose quelques éléments de réflexion sur le fonctionnement de l'entreprise américaine et ses impacts sur la chaîne du livre et la bibliodiversité.

Des répercussions inquiétantes pour la chaîne du livre

En raison de sa position dominante sur le marché et de ses capacités logistiques considérables, Amazon représente un débouché quasi incontournable pour les éditeurs occidentaux souhaitant commercialiser leurs livres sur Internet – qu'ils soient numériques ou non. Bien que les éditeurs soient assez critiques sur le fonctionnement d'Amazon, ils dépendent de plus en plus de ce système qui représente une part croissante de leur chiffre d'affaires. Pour les lecteurs par ailleurs, l'aspect pratique prime : Amazon est considérée comme étant la plateforme la plus rapide et la plus efficace, c'est donc vers elle que les lecteurs se tournent en priorité lorsqu'ils souhaitent acheter des livres en ligne.

La position hégémonique acquise par l'entreprise américaine a cependant des conséquences importantes sur la chaîne du livre :

- Fort de sa position dominante, **Amazon impose des conditions commerciales très dures aux éditeurs**, entre autres en termes de politique de prix privant de plus en plus les éditeurs de toute latitude commerciale. **En se constituant en tant que monopsonne dans certains pays** (débouché commercial quasi unique pour les éditeurs), l'entreprise américaine a ainsi le pouvoir d'influer très fortement sur le prix des ouvrages en les tirant à la baisse. C'est notamment le cas en Allemagne où l'association des libraires et éditeurs allemands (Börsenverein des Deutschen Buchhandels), a porté plainte auprès du Bureau fédéral du commerce pour « abus de position dominante ». Les éditeurs et libraires allemands reprochent ainsi à Amazon de tirer profit de sa domination sur le marché des ventes de livre en ligne pour obtenir des rabais de 40 à 50 % sur le prix des livres.
- Si Amazon représente bien entendu une concurrence très importante pour les libraires traditionnels, ses activités et projets les plus récents démontrent que **la plateforme souhaite se positionner sur l'ensemble des maillons de la chaîne du livre**. En publiant des textes à compte d'auteur, Amazon devient progressivement éditeur. Avec son projet de revende de livres numériques d'occasion, ce sont les auteurs eux-mêmes qui se trouvent menacés puisque le lecteur pourra revendre un livre numérique à un autre lecteur. À l'image de ce qui se passe pour le livre papier d'occasion, cette transaction ne générerait aucun revenu pour l'éditeur et l'auteur du livre.



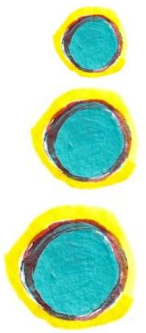
- Avec le lancement de [Createspace](#), son système d'impression à la demande pour l'Europe, Amazon prend aussi le contrôle de la fabrication. Cet outil succède à BookSurge, le précédent service d'impression à la demande d'Amazon qui [exclut toute concurrence](#) en obligeant les éditeurs souhaitant proposer leurs livres en impression à la demande à le faire uniquement via cette plateforme.
- Si Amazon génère un chiffre d'affaires important grâce aux ventes de produits culturels, elle est cependant loin de réaliser des profits. Au troisième trimestre 2014, l'entreprise a ainsi annoncé [une perte nette de 437 millions de dollars](#), la plus grosse perte trimestrielle de son histoire. Ces pertes s'expliquent selon l'entreprise américaine par d'importants investissements réalisés pour conquérir de nouveaux marchés. Si les marchés financiers ont soutenu jusqu'alors le distributeur, une perte de confiance des investisseurs pourrait provoquer à moyen terme une explosion de la « bulle financière Amazon » menaçant l'ensemble de l'écosystème culturel occidental. La baisse de 20 % de la valeur de l'action Amazon depuis le début de l'année pourrait être un signal annonciateur de cette perte de confiance des marchés. **Afin de réduire la dépendance à Amazon, il serait beaucoup moins risqué de décentraliser l'offre dès maintenant, et de garantir la pérennité d'un écosystème composé d'acteurs numériques indépendants.**

Modèle fermé et contrôle des données, au détriment des lecteurs

- **Sur le plan technologique, le modèle imposé par Amazon pour l'édition numérique est un modèle fermé et assez pauvre en fonctionnalités.** Amazon ne commercialise ainsi pas de livres au format EPUB. Ce format ouvert, proposé par l'IDPF¹, s'est pourtant imposé comme le standard pour les fichiers de livres numériques. L'EPUB est lisible sans conversion sur l'ensemble des supports de lecture (liseuses, tablettes, smartphone...), à l'exception du Kindle d'Amazon. À l'inverse, les formats propriétaires MoBi et KF8 imposés par Amazon ne peuvent être lus que sur le Kindle. Par ailleurs, les formats MoBi et KF8 ont des fonctionnalités limitées qui ne permettent pas de véritable interactivité. En imposant son modèle fermé comme unique alternative, **Amazon verrouille le marché et rend les producteurs culturels dépendants de son système**, à la façon dont les semenciers comme Monsanto créent une dépendance à leurs produits via des brevets et des [technologies « Terminator »](#).
- Contrairement à ce que l'on pense généralement, Amazon n'est pas un simple site de commerce en ligne. Sa grande force peut se résumer en deux points :
 1. [Le cloud computing](#) ;
 2. [Les big data](#).

Grâce à sa maîtrise du *cloud computing* (« informatique en nuage »), Amazon contrôle de plus en plus la « matière première » du web et est capable de stocker un très grand nombre de données. Avec ces *big data*, Amazon dispose d'un pouvoir énorme sur les données personnelles des consommateurs. En effet, le plus important dans le commerce en ligne n'est pas tellement la vente en elle-même, mais plutôt le fait de recueillir les données personnelles du client (qu'est-ce qu'il achète ? quand ? où ? à quel moment et avec quelle fréquence ? etc.). La collecte des données personnelles des utilisateurs alimente notamment la publicité ciblée sur Internet.

¹ L'International Digital Publishing Forum (IDPF) est une organisation à but non lucratif dont le but est de favoriser l'accessibilité des publications numériques en promouvant la création de standards ouverts. L'IDPF est à l'origine du format de livre numérique EPUB.

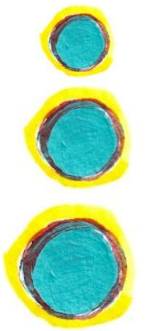


Par ailleurs, même si Amazon n'est a priori pas impliqué dans l'affaire Prism, les récentes révélations sur l'espionnage à grande échelle mis en œuvre par l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) sur des services en ligne (notamment Facebook ou Google) posent **la question du réel niveau de protection des données privées des utilisateurs, et sur le danger d'une telle concentration d'informations dans les mains de quelques grandes entreprises.**

Le contournement des lois et des politiques publiques : les règles ne sont pas les mêmes pour tous

- Si Amazon peut proposer des conditions commerciales avantageuses pour le consommateur, c'est notamment parce qu'elle paye beaucoup moins d'impôt que les entreprises locales (librairie physique, librairie en ligne, éditeurs numériques, etc.). La quasi-totalité du chiffre d'affaires réalisé en France par le géant américain est ainsi déclaré au Luxembourg. Cette pratique, apparentée à de l'évasion fiscale, permet à Amazon d'échapper à l'impôt et donc d'étouffer la concurrence. Afin de favoriser l'émergence d'acteurs alternatifs à Amazon, et le développement de la vente en ligne dans les librairies, **il apparaît donc essentiel que les règles fiscales soient les mêmes pour tous et qu'un même niveau de concurrence soit garanti.**
- Le succès commercial de la firme américaine a longtemps occulté **les conditions de travail très dures imposées par Amazon dans ses entrepôts.** Les cadences infernales, la surveillance extrême des salariés, et la politique antisyndicale sont aujourd'hui [connues](#) mais il semble nécessaire de communiquer davantage auprès des lecteurs sur l'envers du décor de l'entreprise de Jeff Bezos (fondateur et dirigeant actuel d'Amazon).
- Utilisant l'argument de la défense des intérêts du consommateur, **Amazon détourne dans les différents pays les lois sensées protéger le secteur du livre pour pratiquer une « politique du discount » visant là-aussi à étouffer la concurrence.** La gratuité des frais de port sans un minimum d'achat est ainsi proposée par Amazon uniquement dans les pays bénéficiant du prix unique du livre (France, Allemagne, Autriche...). Ce contournement de la loi permet à Amazon de casser les prix dans le but d'étendre son monopole sur le marché du livre en ligne. La récente loi française (dite « Loi anti-Amazon ») interdisant la gratuité des frais de port pour les livres expédiés à domicile reconnaît clairement cette pratique comme une concurrence déloyale pour les librairies traditionnelles². À l'annonce de la promulgation de la loi, Amazon a fait savoir qu'elle proposerait désormais les frais de port à 1 centime d'euros en France, contournant une nouvelle fois la loi pour mener sa politique de dumping.
- Autre exemple de détournement : au Brésil, les récents débats sur [l'actualisation de la Loi du livre](#) ont vu Amazon faire pression pour que les liseuses numériques soient incluses dans la nouvelle définition du livre au même titre que les e-books. Si c'était le cas, le Kindle d'Amazon pourrait bénéficier des mêmes réductions d'impôts que le livre. Plusieurs députés ainsi que les éditeurs indépendants brésiliens du collectif LIBRE se [sont opposés à cette proposition](#), considérant que des appareils numériques (notamment les systèmes fermés comme le Kindle) n'étaient pas des livres et que laisser le champ libre à Amazon au Brésil pourrait avoir des conséquences négatives sur la bibliodiversité.

² Outre l'interdiction de la gratuité des frais de port, la loi interdit également à Amazon (ainsi qu'à tous les libraires numériques) de pratiquer « la remise de 5 % sur le prix des livres expédiés à domicile ». Lorsque le livre est acheté en librairie ou acheté sur Internet et retiré en librairie, le rabais de 5% peut en revanche être appliqué. Le but de cette mesure est de « [rééquilibrer la concurrence](#) » entre les librairies traditionnelles et les librairies en ligne.



- Les velléités monopolistiques d'Amazon sont d'autant plus inquiétantes lorsque l'on sait que Jeff Bezos se construit **un réseau de protection politique et médiatique à long terme aux États-Unis**. Il a ainsi racheté le [Washington Post](#) en août 2013. Le rachat du journal par le propriétaire d'Amazon a suscité des débats au sein de la rédaction du quotidien, notamment en raison [des contrats liant Amazon à la CIA](#), source de possibles conflits d'intérêts.

Propositions d'actions et de mesures en faveur de la bibliodiversité

- **Quelles alternatives à Amazon les acteurs de la chaîne du livre peuvent-ils trouver et développer ?**
 - Soutenir le développement numérique des librairies traditionnelles ainsi que les *pure players* locaux afin qu'ils deviennent une alternative à Amazon. Certaines librairies proposent déjà des systèmes de vente en ligne performants, il faut juste les faire connaître aux lecteurs ;
 - Imaginer une nouvelle voie technologique, open source, qui soit basée non pas sur les économies d'échelle mais plutôt sur une économie de partage : il s'agirait donc de construire des méta-réseaux connectés et des plateformes interprofessionnelles multi-supports, qui donnent au marché une plus grande stabilité et surtout une plus grande durabilité et diversité des contenus.
- **Quelle régulation les organismes internationaux et les pouvoirs publics peuvent-ils mettre en place face au monopole/monopsonne Amazon³?**
 - Faire en sorte que la question du monopole/monopsonne des grandes plateformes numériques soit prise en compte dans la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO ;
 - Sur le modèle de la loi française « Anti-Amazon », proposer des mesures de politiques publiques permettant de contrôler les tendances monopolistiques des grandes plateformes numériques ;
 - Interpeller l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), afin de mieux réguler et encadrer les conditions de vente des produits culturels.

Le [Labo numérique](#) a été créé par l'[Alliance internationale des éditeurs indépendants](#) pour accompagner les éditeurs dans leur expérimentation et leurs questionnements sur le numérique – en proposant des solutions adaptées à leurs besoins et respectueuses des écosystèmes locaux. Le Labo numérique résulte de la réflexion engagée en 2011 avec la publication de [l'étude sur l'édition numérique dans les pays en développement](#) (écrite par Octavio KULESZ).

³ Dans la « Déclaration internationale des éditeurs et éditrices indépendants 2014 », les éditeurs rappellent que « **Les acteurs numériques en position hégémonique, comme Amazon, Google ou Apple, ne doivent pas s'affranchir des lois et des réglementations fiscales en vigueur dans les pays. [...] Ils appellent les pouvoirs publics et les organismes internationaux à établir des lois favorisant la bibliodiversité, pour que les éditeurs et les libraires puissent continuer à jouer leur rôle indispensable d'acteurs et médiateurs en faveur de la culture** ».



Des mesures nécessaires pour l'édition en langues locales et nationales

Problématiques et enjeux

- La promotion de l'écrit et de la lecture en général et celui dans les langues maternelles en particulier est une nécessité première ;
- L'édition en langues locales et nationales est marginalisée, sous-estimée et peu reconnue alors qu'elle joue un rôle essentiel dans l'éducation, le développement social durable, le patrimoine culturel et la construction d'un vivier littéraire ;
- Les manuels et autres matériels de lecture en langues nationales et locales ont un rôle déterminant dans le développement de l'éducation ;
- La formulation et l'adoption de politiques nationales du livre assorties de politiques linguistiques sectorielles garantissent le développement d'une industrie locale du livre ;
- Les ressources allouées par les États et les partenaires au développement aux programmes d'alphabétisation et aux productions imprimées dans les langues nationales et locales sont en constante diminution ;
- Les conditions de travail des éditeurs privés sont généralement rendues difficiles du fait de la persistance d'un environnement politique et économique très peu favorable.

Recommandations

À destination des professionnels du livre et collectifs professionnels

- **Organiser et/ou renforcer les organisations professionnelles nationales et régionales** pour qu'elles soient en mesure de mener des actions de pression et de lobbying auprès des États, des institutions internationales (UNESCO, Union Africaine, UEMOA, CERLALC, etc.).
- **Diversifier les productions de livres en langues nationales de qualité et à un prix adapté au pouvoir d'achat local** – au besoin par le biais de subventions, ou grâce à la mise en place de coéditions solidaires permettant de mutualiser les coûts de fabrication notamment.
- **Développer des projets de coédition et codiffusion en vue de mutualiser les ressources et les stratégies de diffusion**, notamment en ce qui concerne les langues de grande communication et transfrontalières.
- **Veiller au respect des termes de contrats qui portent sur les droits des auteurs d'œuvres en langues nationales** (copyright), qu'il s'agisse d'œuvres destinées à un grand public ou d'œuvres destinées à des fins « communautaires » (enseignement, campagnes d'alphabétisation etc.).
- **Renforcer la coopération et la collaboration avec les institutions universitaires d'enseignement et de recherche** dans la perspective d'actions intégrées : dictionnaires et lexiques, harmonisation des dialectes/variantes régionales, etc.



- **Repérer et utiliser les outils numériques existants** (autant pour la production et la conservation des ouvrages en langues locales que pour leur promotion) : par exemple, instituer et alimenter régulièrement une base de données numérique portant sur les ouvrages en langues nationales et locales afin que ces derniers puissent être consultables partout dans le monde par ISBN, langue, pays, titre, auteur, éditeur, etc.
- **Encourager l'adaptation des meilleurs titres produits en langues nationales** au cinéma, à la télévision et dans les programmes radiophoniques afin de leur faciliter la plus large audience possible.
- **Œuvrer à la mise en place d'une liste de « bestsellers » d'œuvres en langues nationales**, les titres en tête de liste devenant candidats à une plus grande promotion à travers des projets de coédition, de traduction, etc.
- **Initier de nouveaux canaux de distribution spécifiques** et plus aptes à favoriser la plus large diffusion des livres en langues nationales auprès du grand public : au niveau local *via* les organes de presse en langues locales, les librairies, les centres d'alphabétisation ; à l'étranger grâce à l'implication des diasporas locales.

À destination des pouvoirs publics

- **Prendre en compte le multilinguisme comme élément positif** dans la construction et la consolidation des États : introduire et généraliser l'enseignement des langues nationales dans le système d'éducation formel, en ne se limitant pas seulement aux premières années de scolarité.
- **Confier à des maisons d'édition non étatiques la conception et la publication des manuels et autres matériels éducatifs en langues nationales et locales** et accorder la priorité aux éditeurs locaux dans les appels d'offre portant sur les livres scolaires et matériels de lecture en langues nationales, pour développer et consolider la chaîne du livre locale.
- **Assurer la présence effective dans les bibliothèques et autres centres de lecture des ouvrages en langues locales et nationales** : dédier des budgets d'acquisition pour l'achat des productions en langues locales, soutenir la mise en place d'opérations de promotion dans les centres d'alphabétisation, etc.
- **Reconnaître les auteurs en langues nationales et valoriser leur travail de création littéraire** au même titre que les autres auteurs, y compris à travers la création de prix et de concours pour les productions en langues nationales à l'échelle nationale, sous-régionale ou continentale.
- **Engager des actions concertées avec les éditeurs en vue de favoriser et soutenir la mise en place d'évènements promotionnels** (semaines du livre, foires et salons du livre) et, plus spécifiquement la mise en place d'un Salon de l'Écrit et du livre en langues nationales (SAELLA).



À destination des partenaires au développement

- **Intensifier le soutien technique et financier** aux programmes visant la production et l'utilisation des productions littéraires en langues nationales et locales.
- **Sensibiliser et inciter les structures de dons de livre** à s'informer sur les productions en langues locales et à inclure les ouvrages en langues locales dans les processus de dons.

Ressources (non exhaustives)

Organismes de référence

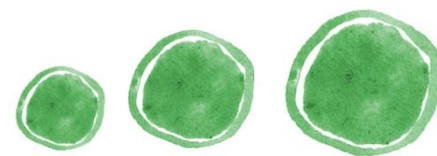
- **ACALAN** (Académie africaine des Langues) : www.acalan.org/fr/accueil/accueil.php
- **ADEA** (Association for the Development of Education in Africa) : www.adeanet.org
- **Afrilivres** : www.afrilivres.net
- **Afrolit Resources Centre & Repository**: www.afrolit.com
- **APNET** : site provisoirement non disponible
- **IBBY** (International Board on Books for Young People) : www.ibby.org
- **IFLA** (International Federation of Library Associations and Institutions) : www.ifla.org
- **UNESCO** : www.unesco.org

Maisons d'édition publiant en langues locales et nationales

- **Bakame** (Rwanda / publications en kinyarwanda) : www.bakame.ch
- **Donniya** (Mali / publications en bambara) : www.editionsdonniya.com
- **Edilis** (Côte d'Ivoire / publications en baoulé, bété, sénoufo, dioula, koulango, akyé, abidji, dan, wobé, mahou, lobiri) : www.edilis.org
- **Editions Papyrus Afrique** (Sénégal / publications en peul, wolof...)
- **Ganndal** (Guinée Conakry / publications en pular) : <http://editionsganndal.blogspot.fr/>
- **Geko Publishing** (Afrique du Sud / publications en zoulou, xhosa, afrikaans, tswana, sotho, tsonga, swati, ndebele...) : www.gekopublishing.co.za
- **Graines de Pensées** (Togo / publications en mina, éwé...)
- **Jacana Media** (Afrique du Sud / publications en zoulou, xhosa, afrikaans, tswana, sotho, tsonga, swati, ndebele...) : www.jacana.co.za
- **Jeunes malgaches** (Madagascar / publications en malgache) : www.prediff.mg
- **Ku Si Mon** (Guinée Bissau / publications en kriol) : www.kusimon.com
- **Ruisseaux d'Afrique** (Bénin / publications en fon-gbe) : www.ruisseauxdafrique.com
- **Sankofa & Gurli** (Burkina Faso / publications en peul, wolof...)

Outils et projets à venir (horizon 2015-2016)

- Mise en place du Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA)
- Création d'un fonds de soutien aux projets en langues locales et nationales
- Soutien à des coéditions, des cessions de droits et des traductions en langues locales et nationales.



Repenser le don de livres

Constats

Le don de livres du Nord vers le Sud – mais aussi du Sud vers le Sud – fonctionne sur des mécanismes de solidarité internationale qui s'appuient parfois sur une vision misérabiliste des pays en voie de développement. Dans l'espace francophone, des structures françaises expédient chaque année dans toute la francophonie du Sud une quantité considérable d'ouvrages donnés par des particuliers, des associations ou des bibliothèques françaises (à la suite d'opérations de « désherbage »).

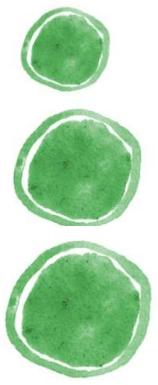
Dans le monde arabe, des ambassades étrangères ou des partis religieux aux visées prosélytes, envoient des ouvrages dans les espaces de lecture. Au Brésil, les dons de livres sont effectués au niveau national : des sociétés commerciales comme des banques et des grandes enseignes utilisent les dons de livres à des fins promotionnelles.

Quelque soit le contexte et les objectifs (visibles ou sous-jacents), les dons de livre, quand ils ne sont pas adaptés aux besoins des lecteurs, peuvent avoir des conséquences néfastes. Ils représentent par ailleurs, et dans bien des cas, une concurrence déloyale pour les acteurs locaux de la chaîne du livre.

Recommandations pour un « autre » don de livres

À destination des organismes de don de livres et des professionnels du livre

- **Établir comme bases de travail, pour toute opération de don, l'accompagnement, l'écoute et les relations équitables** : les programmes de dons de livres doivent être accompagnés d'un échange de compétences en matière de gestion et d'animation de la bibliothèque. Il est à ce titre essentiel d'accompagner les bibliothécaires dans les procédures d'acquisition et la mise en place d'animations. Cet accompagnement amènerait les bibliothécaires à mieux cibler les besoins pour leurs lecteurs. Il est tout aussi important que les bibliothécaires puissent juger de la pertinence d'un don, et le refuser s'ils le trouvent inadapté.
- **Dynamiser l'économie locale** : toute opération de don doit se soucier de dynamiser l'économie locale du pays. Les organismes de dons peuvent se fournir en livres édités localement auprès des libraires locaux, participant de ce fait au développement de l'édition locale et à la dynamisation du circuit des librairies.
Par ailleurs, si des ouvrages du Nord sont envoyés dans les bibliothèques au Sud, il est nécessaire en contrepartie que les bibliothèques du Nord achètent des ouvrages édités en Afrique, dans le monde arabe, etc. dans un souci de diversification et de pluralité de leurs fonds. L'acquisition de livres édités au Sud pourrait être un critère supplémentaire, pris en compte dans les appels d'offre publics au Nord.
- **Encourager le soutien direct à l'édition locale** : au lieu d'envoyer les livres issus des désherbages, certaines bibliothèques au Nord font des « biblio-braderies », permettant de récolter de l'argent. Cet argent peut servir soit à constituer un budget d'acquisition pour une bibliothèque locale, qui achètera des livres *via* un libraire local, soit à développer des projets éditoriaux portés par des éditeurs locaux. Une structure de don peut ainsi créer un partenariat avec une bibliothèque au Nord et avec un éditeur au Sud : l'éditeur au Sud édite un ouvrage grâce au soutien récolté *via* la biblio-braderie ou toute autre activité organisée par la bibliothèque du Nord. Cet ouvrage sera vendu à moindre coût dans plusieurs écoles du pays par exemple, et pourra être acheté par des bibliothèques au Nord.



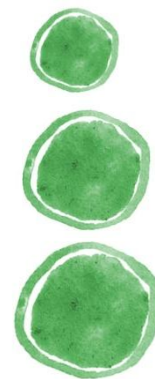
- **Prendre en compte les langues locales et nationales dans le don de livres** : l'intégration de la production locale dans les dons de livres vise notamment à répondre aux besoins de livres en langues locales et nationales et de livres bilingues. Un enfant a besoin de lire des livres dans sa langue maternelle, pour faciliter son apprentissage. Pour cela, une collaboration étroite avec les éditeurs et les libraires locaux est essentielle. Une partie des achats d'ouvrages en langues locales et nationales effectués par l'organisme donateur pourrait approvisionner la bibliothèque ou faire l'objet d'une malle itinérante qui pourrait circuler de bibliothèques en bibliothèques dans le pays, afin de toucher des populations plus isolées, souvent locutrices d'une langue locale ou nationale.

Voir en complément les recommandations « Des mesures nécessaires pour l'édition en langues locales et nationales »

- **Encadrer les dons de livres numériques (supports de lecture et contenus numériques)**: les pratiques de dons numériques doivent elles aussi être encadrées par une Charte, évitant les écueils constatés dans les pratiques de dons de livres papier – en particulier l'inadéquation des contenus pour les lecteurs. Par ailleurs, et pour que les investissements très importants injectés dans les projets éducatifs ne soient pas vains, il est nécessaire que les acteurs locaux de la chaîne du livre soient intégrés dans ce dispositif, avec une rémunération plus juste des auteurs, des éditeurs et des libraires. Le développement de ces projets numériques doit ainsi s'accompagner d'une appropriation par les acteurs locaux, leur permettant de créer leur propre écosystème numérique.

À destination des professionnels du livre

- **Poursuivre les actions de lobbying auprès des pouvoirs publics des pays du Sud** : les collectifs professionnels (éditeurs, libraires, bibliothécaires) ont ici un rôle à jouer, pour sensibiliser les ministères de l'Éducation et de la Culture dans les pays, afin que des budgets d'acquisition soient votés, permettant de doter les bibliothèques d'ouvrages du Nord et du Sud (commandes passées directement auprès des librairies locales). En Côte d'Ivoire par exemple, depuis quelques années, les éditeurs locaux reçoivent des commandes du ministère de la Culture pour approvisionner les bibliothèques du pays.
- **Mettre en place une boîte à outils permettant d'aider les structures de don à acquérir des ouvrages locaux** : il est nécessaire que les éditeurs et libraires valorisent leurs productions, *via* les bases de données existantes notamment, pour encourager les organismes de don à inclure les productions locales dans les processus de don.



Boîte à outils (non exhaustive)

Les références recensées ici sont essentiellement issues de l'espace francophone étant donné que les dons de livres y restent les plus nombreux.

Bases de données répertoriant les livres publiés dans l'espace francophone :

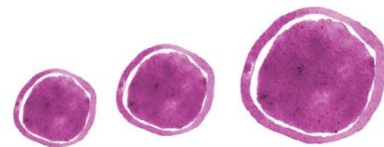
- **Afrilivres**, association panafricaine, vitrine de la production de 30 éditeurs d'Afrique subsaharienne : www.afrilivres.net / catalogue collectif réalisé en avril 2014 : <http://fr.calameo.com/read/001045068bcfffd041c69>
- **Electre** (base de données française pour des livres bilingues et/ou en français édités en Afrique et disponibles en France) : www.electre.com/ElectreHome.aspx
- **Sudplanète** (développé par Africultures) : www.spla.pro/fr/
- **Takam Tikou** (revue en ligne de La Joie par les livres / BNF) : www.takamtikou.bnf.fr

Structures de diffusion et distribution des ouvrages africains :

- **African Books Collective** (diffusion en Europe et en Afrique) : www.africanbookscollective.com
- **L'Oiseau Indigo** (diffusion en Belgique, France et Suisse) : www.loiseauindigo.fr
- **Alliance internationale des éditeurs indépendants** (fonds « Lectures d'Afrique(s) » / diffusion en France) : www.alliance-editeurs.org/les-nouveautes-du-fonds-lectures-d?lang=fr

Outils et projets à venir (horizon 2015-2016)

- **Une Charte du don de livres « revisitée par les professionnels du Sud »**, à partir de la [Charte du don de livres](#) élaborée par Culture et Développement
- **Une boîte à outils** : propositions concrètes à partir de pratiques existantes, exemples de « bonnes » pratiques, bases de données des diffuseurs/distributeurs d'ouvrages africains, sites ressources, professionnels ressources, etc. – la boîte à outils pourra être adaptée selon les différentes aires linguistiques par les professionnels locaux
- **Un atelier** ciblé entre bibliothécaires du Nord et du Sud, et éditeurs africains lors du prochain Congrès de l'IFLA (Cap, Afrique du Sud, août 2015) : connaissance des productions africaines, échanges, mises en lien pour des projets futurs...



Des propositions et actions pour développer les partenariats éditoriaux solidaires

Recommandations

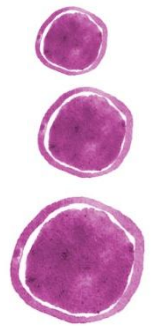
Ces recommandations ont été formulées à partir de l'expérience et des pratiques au sein de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants : elles concernent prioritairement les partenariats éditoriaux entre éditeurs des pays du Sud dans la mesure où les soutiens à l'édition dans ces pays sont souvent faibles, voire inexistant, et entre éditeurs du Sud et du Nord dans la mesure où ces échanges sont encore peu fréquents.

Pour plus d'informations sur les processus de partenariats éditoriaux, voir en page 26 du document.

À destination des associations professionnelles et des acteurs du livre

- **Valoriser auprès des lecteurs les projets éditoriaux basés sur des principes solidaires et d'équité**, comme le font par exemple les éditeurs membres de l'Alliance en apposant le logo du « Le livre équitable » sur des coéditions ou des traductions.
- **Mobiliser et accompagner les auteurs** : sensibiliser les auteurs aux cessions de droits et aux coéditions Nord-Sud et Sud-Nord ; multiplier les appels aux auteurs pour qu'ils réservent leurs droits pour un pays ou une région (un auteur d'origine béninoise édité en France peut, au moment de la négociation de son contrat avec un éditeur français, réserver ses droits pour le Bénin ou l'Afrique francophone).
- **Renforcer la collaboration avec les libraires indépendants** : travailler avec les libraires pour une meilleure promotion des coéditions solidaires ; créer des relations commerciales préférentielles entre libraires et éditeurs indépendants.
- **Multiplier les opérations de promotion des coéditions** (invitations d'auteurs, relais dans les médias, organisation de journées littéraires...). Ces opérations peuvent être conçues et organisées en lien avec les acteurs de la chaîne du livre localement : les libraires, les bibliothécaires, les salons et foires du livre. Dans l'espace francophone par exemple : saisir l'opportunité de la Caravane du livre (AILF) pour faire connaître les productions, pour organiser des animations ; organiser des opérations commerciales entre éditeurs et libraires en langues nationales, avec le soutien d'ONG, ou par l'intermédiaire d'associations... ; informer les relais en province à travers un catalogue collectif des livres africains (catalogue Afrilivres) qui pourrait être diffusé pendant la Caravane ; mettre à jour des bases de données comme SudPlanète, la base de titres de la Caravane du livre, la base de données Electre pour les livres diffusés et distribués en France, les listes bibliographiques comme Takam Tikou, etc.
- **Développer la diffusion des coéditions via des circuits complémentaires à celui de la librairie**. Dans le milieu éducatif, certains titres pourraient être intégrés sur les listes des programmes scolaires (sensibiliser les ministères de l'Éducation, les enseignants et professeurs, proposer des abonnements dans les écoles, les universités, les clubs de lecture, les centres d'alphabétisation) ; dans le secteur de la lecture publique, des accords pourraient être passés avec des centres de lectures, des services culturels ; sur les réseaux sociaux ou par le biais de *cross-funding*, des opérations de promotion pourraient compléter la diffusion en librairie et atteindre d'autres lecteurs.





À destination des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels, des fondations privées

- **Créer, développer et pérenniser les fonds d'aide à la coédition et à la traduction** (pouvant être inspirés des fonds existants du Centre national du livre en France par exemple...). Les fonds d'aide publics peuvent être binationaux ou multinationaux pour favoriser les pratiques de coédition entre éditeurs de différents pays, sur le modèle du fonds d'aide à la coédition binational mis actuellement en place entre le Pérou et le Chili. Il est nécessaire que ces fonds d'aide prennent en compte, encouragent et soutiennent les flux d'échanges moins fréquents (du Sud vers le Sud, du Sud vers le Nord).
- **Développer des fonds d'aide à la cession de droits** (pouvant être inspirés du fonds existant de l'Institut français en France par exemple). Ces fonds d'aide (en place ou à créer) doivent également encourager et favoriser les cessions de droits du Sud vers le Nord, ou du Sud vers le Sud. Pour être réellement efficaces, les procédures de candidature de ces fonds doivent être conçues en concertation avec les professionnels, pour en faciliter l'accès et l'appropriation.
- **Favoriser et soutenir l'implantation d'imprimeries numériques et d'imprimeries à la demande dans les pays** (notamment d'Afrique subsaharienne). Pour pallier les problèmes et la cherté du transport qui complexifient certains projets de coéditions, un ministère de la Culture pourrait par exemple soutenir un collectif d'éditeurs pour l'achat d'une machine (comprenant la formation du personnel et la maintenance), qui serait mutualisée par les membres du collectif.

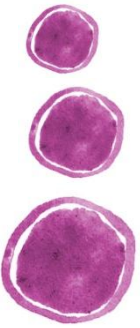
Boîte à outils (non exhaustive)

Références

- Informations sur « **Le livre équitable** » : www.alliance-editeurs.org/le-livre-equitable
- **Appel aux auteurs, aux éditeurs et aux institutions francophones** : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Appel_aux_auteurs_aux_editeurs_et_aux_institutions_francophones.pdf
- **Catalogue des coéditions solidaires panafricaines de la collection « Terres solidaires »** : http://issuu.com/alliance_des_editeurs/docs/catalogue_terres_solidaires/1?e=3055727/5750126
- **Catalogue 2014-2015 des éditeurs arabophones** : <http://www.calameo.com/read/001040744cb5a85634610>

Fonds de soutiens

- **Centre national du livre (CNL)** : www.centrenationaldulivre.fr
- **Institut français** : www.institutfrancais.com
- **Goethe Institut** : www.goethe.de
- **Programme d'aide à la coédition Jules Supervielle (PRAC)** : <http://www.ambafrance-pa.org/?CONVOCATORIA-Programa-Regional-de>



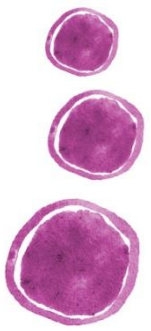
Outils et projets à venir (horizon 2015-2016)

Un guide des partenariats éditoriaux solidaires accompagnant le logo « Le livre équitable », comprenant entre autres les parties suivantes :

- Spécificités des coéditions solidaires
- La répartition des tâches / l'organisation collective / la relation de confiance entre éditeurs
- Les cessions de droits
- L'impression
- Le transport
- La promotion / la diffusion
- Diversifier les stratégies commerciales
- La communication sur les coéditions solidaires auprès des lecteurs
- La donne numérique
- Le principe de solidarité après la parution de la coédition

Une boîte à outils, comprenant entre autres :

- Base de données des aides et soutiens existants pour les partenariats éditoriaux (Centre national du livre, Institut français, Organisation internationale de la Francophonie, Goethe Institut, etc.). Dans certains cas, un mode d'emploi pourrait être joint, pour faciliter l'appropriation de ces mécanismes d'aide par les professionnels
- Contrats types : modèles de contrat de cession de droits, de coédition, de traduction – prenant en compte la donne numérique...)
- Budget prévisionnel (exemples de budget prévisionnel avec zonage géographique, calcul du coût de revient unitaire, calcul du prix de vente...)
- Fiscalité dans les pays : taux de TVA des pays francophones, législations douanières, etc. (permettant une actualisation d'*Éditer dans l'espace francophone* de Luc Pinhas)
- Outils pour le partage des dossiers sur les plateformes numériques (Dropbox, We transfer, etc.)
- Base de données des sites de photographies (Magnum, Picture Tank, Afriphotos, etc.)
- Coéditions à l'heure du numérique (développer par exemple une section spécifique sur le Labo numérique de l'Alliance)
- Impression : devis types à partir de deux ouvrages référence dans plusieurs pays d'Afrique permettant de pouvoir comparer facilement les solutions les plus avantageuses en fonction des projets de coédition
- Transport : feuille de route sur les modalités de transport intra-africain et hors Afrique
- Promotion : outils numériques à disposition, base de données à compléter, revues spécialisées à contacter, etc.



Informations supplémentaires sur les partenariats éditoriaux solidaires

Les éditeurs indépendants développent depuis plus de dix ans des partenariats éditoriaux : qu'il s'agisse de coéditions solidaires au sein de collections coordonnées et soutenues par l'Alliance (« Enjeux Planète », « Terres solidaires », collections jeunesse...), d'accords réguliers ou ponctuels de cessions de droits, de traductions ou de coéditions.

Les cessions de droits et les traductions, si elles sont courantes depuis plusieurs années entre pays du Nord, se développent progressivement entre pays du Nord et du Sud, et entre pays du Sud. Le développement de ces échanges éditoriaux Sud-Sud et Nord-Sud est intimement lié aux rencontres régulières entre éditeurs (ateliers, rencontres interprofessionnelles, stands collectifs sur des salons, etc.), permettant d'apprendre à se connaître, à se faire confiance, à identifier des lignes éditoriales communes.

Les coéditions

Selon les aires géographiques, les montages des coéditions peuvent différer :

- en Amérique latine, au vu des coûts de transport d'un pays à un autre et des distances entre les pays, les éditeurs font peu d'impression unique pour un même livre et préfèrent imprimer dans leur pays respectif. En revanche, la coédition sert à mutualiser l'ensemble des autres coûts : droits d'auteur, traduction, mise en page, promotion.
- en Afrique, au vu des coûts importants de l'impression locale, les éditeurs privilégient souvent une impression unique permettant des économies d'échelle sur l'impression. Les autres frais sont également partagés.
- dans le monde anglophone, au vu de l'éloignement des éditeurs, des coûts de transport, des différences de présentation des livres (par exemple couverture souple en Inde et en Afrique du Sud, couverture rigide en Australie ou aux Etats-Unis), l'impression est rarement mutualisée. Les éditeurs impriment chacun dans leur pays, et partagent en revanche les autres coûts, jusqu'aux frais juridiques quand il y en a (révision d'un texte avant publication pour éviter des poursuites judiciaires par exemple...).

Ainsi, chaque projet de coédition a ses spécificités : le montage financier, juridique, contractuel, logistique du projet se définit au cas par cas et collectivement.

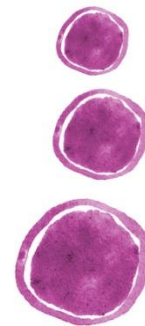
Les cessions de droits et les traductions

Les cessions de droits Nord-Sud – pour une même langue (du français vers le français par exemple) ou pour une autre langue (de l'espagnol vers l'anglais par exemple) – sont aujourd'hui courantes. Cependant, les flux sont encore majoritairement les mêmes : du Nord vers le Sud.

En 2014, un tournant s'opère : un éditeur algérien cède les droits d'un de ses titres à un éditeur français, le titre arrive en lice pour le Prix Goncourt en France... Ce cas de figure, encore exceptionnel, marque cependant un changement : la littérature éditée au Sud est peu à peu reconnue au Nord, les éditeurs africains sont identifiés et sont de réels interlocuteurs pour les éditeurs du Nord.

Dans le cas des cessions de droits du français (France) vers le français (Afrique), il arrive encore que des éditeurs français n'acceptent pas de céder les droits d'un titre à des éditeurs africains, prétextant souvent un manque à gagner si le livre n'est plus exporté et commercialisé par l'éditeur français sur le continent africain.

Il en est de même pour les flux de traduction, le plus souvent de l'anglais, du français (de France) ou de l'espagnol (d'Espagne) vers une autre langue. Depuis quelques années, au sein de l'Alliance entre autres, des dynamiques nouvelles apparaissent avec des traductions du Brésil vers l'Afrique, de l'Afrique vers l'arabe... des projets sont par ailleurs en cours de réflexion du persan vers les langues africaines, de l'Inde vers le Chili... Ces « nouveaux » flux, reflets de la richesse des catalogues et de la nécessité de favoriser le dialogue interculturel, mériteraient d'être bien plus soutenus qu'ils ne le sont, *via* des fonds d'aide à renforcer ou à créer.



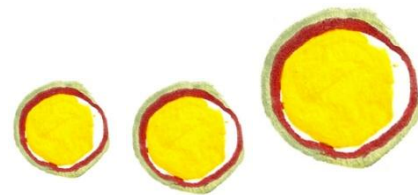
Pourquoi définit-on ces partenariats comme étant « solidaires » ?

Nous synthétisons dans ce tableau les principales particularités des partenariats éditoriaux « solidaires ».

Coédition	classique	solidaire
<u>Processus décisionnel</u>	vertical	horizontal <i>(décisions prises collectivement par l'ensemble des coéditeurs)</i>
<u>Compétences</u>	séparées	mutualisés <i>(échanges de savoir-faire, formations mutuelles des éditeurs)</i>
<u>Clé de répartition des charges</u>	égalité	équité <i>(coûts répartis en fonction des réalités économiques des éditeurs, et du pouvoir d'achat de leurs lecteurs)</i>
<u>Prix public</u>	libre	adapté <i>(ajustement du prix du livre au pouvoir d'achat des lecteurs, uniformisation et affichage des prix en 4^e de couverture quand cela est possible)</i>

Les coéditions, quels avantages pour les éditeurs ?

- Diversifier son catalogue et construire une politique de l'offre
- Défendre des auteurs et/ou des textes d'importance ; utiliser la coédition comme garantie de textes de qualité (plusieurs éditeurs s'engagent ensemble sur un même texte)
- Acquérir une notoriété et gagner en légitimité au niveau national, vis-à-vis des acteurs de la chaîne du livre notamment ; au niveau international, vis-à-vis des auteurs, des éditeurs étrangers, des institutions
- Mutualiser des coûts financiers (achat de droits d'auteur, traduction, cession de droits, impression, promotion...) ; prendre le risque de faire un projet qui aurait été plus difficile, voire impossible, à mener isolément
- Favoriser en particulier les traductions (les coéditions permettent de mutualiser les coûts de traduction, souvent trop chers pour un seul éditeur) ;
- Favoriser les projets en langues africaines : la coédition peut permettre des projets transfrontaliers dans une même langue africaine
- Rendre plus accessible le livre au lecteur (*via* un système de péréquation des prix de vente : partage équitable des coûts éditoriaux en fonction du prix de vente du livre dans chaque zone et affichage des prix en 4^e de couverture)
- Échanger des savoir-faire et des pratiques professionnelles
- « Décomplexer » et faciliter les relations Nord-Sud, mais aussi les relations entre éditeurs indépendants et éditeurs appartenant à des groupes éditoriaux
- Proposer des alternatives aux dons de livres (les structures de don de livres peuvent acheter des coéditions panafricaines plutôt que d'envoyer des ouvrages édités au Nord)
- Appartenir à un réseau d'éditeurs et renforcer les relations de confiance entre éditeurs à l'international.



Des actions pour renforcer une édition jeunesse plurielle

Recommandations

À destination des collectifs d'éditeurs et des professionnels du livre

- **Développer la formation** : mettre en place des ateliers de **formation en graphisme-illustration** destinés à des éditeurs et des graphistes, dans une perspective à la fois « historique » (faire un tour d'horizon de ce qui existe, des différents mouvements, des tendances actuelles) et « pratique ». Ces formations peuvent être conçues en marge de foires internationales. Mettre en place des **ateliers de création, *in situ***, animés par des éditeurs et des illustrateurs. Certaines formations pourraient également être conçues sur le modèle du programme de Volontariat international de la Francophonie, en partenariat avec des universités et des écoles d'art, permettant à une maison d'édition de recruter un jeune graphiste pendant un an.
- **Sensibiliser le jeune public** : organiser des actions de promotion de la littérature jeunesse, dans les écoles en particulier, à travers des médiateurs du livre formés à la diversité de la littérature jeunesse ; à travers la participation d'auteurs et illustrateurs jeunesse, pour permettre aux enfants de s'exprimer autour des illustrations, et de s'essayer eux-mêmes à l'illustration.
- **Promouvoir le travail des illustrateurs** : constituer un annuaire ou un portail en anglais des illustrateurs du Sud, qui ne seraient pas forcément encore connus ou publiés sur le marché international, sur le principe d'Afriphotos pour la photographie africaine par exemple. Cet outil pourrait être utilisé et enrichi par les éditeurs lorsqu'ils repèrent des artistes localement.

À destination des foires du livre

- **Soutenir l'organisation collective des éditeurs indépendants sur les foires internationales au Nord et au Sud**. Par exemple, les foires et salons du livre au Nord pourraient mettre en place un **système de tarifs préférentiels** (« tarifs solidaires ») à destination des éditeurs du Sud pour la mise en place de stands collectifs, afin de faciliter la visibilité et la circulation de leurs productions sur le marché international.
- **Accompagner des actions de promotion à l'occasion des foires du livre**. Par exemple, à l'occasion de la foire du livre de Bologne, organiser des expositions d'artistes et illustrateurs et des signatures au sein de la foire mais aussi dans les librairies et espaces d'exposition de la ville. Des événements et des animations pour promouvoir la littérature jeunesse africaine seraient également nécessaires pour créer une dynamique pérenne sur les stands collectifs « Afrique » dans les foires. Pour cela, un groupe de travail spécifique sur la littérature jeunesse au sein des collectifs comme Afrilivres ou APNET pourrait être créé.



- **Développer les échanges de droits « Sud-Sud » dans le cadre des foires du livre.** Il serait bénéfique qu'une ou plusieurs foires du livre d'importance (par exemple en Afrique : Dakar, Abidjan, Harare, Le Cap, etc.) puissent développer un pôle professionnel dédié aux ventes et achats de droits. Cela permettrait de faciliter les échanges entre éditeurs du Sud, qui sont nécessaires à une plus grande circulation des textes et à la consolidation d'une édition indépendante au Sud. Par ailleurs, des échanges d'expérience entre des foires du livre comme celles de Bologne et des foires en Afrique favoriseraient une meilleure connaissance mutuelle des marchés du Nord et du Sud, et permettraient la mise en place de programmes complémentaires et pérennes pour les éditeurs.

Boîte à outils (non exhaustive)

Boîte à outils pour « Promouvoir sa production à l'international » réalisée par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants et disponible en ligne : <http://www.alliance-editeurs.org/formation/fiches-pratiques>

Sommaire des fiches thématiques de la boîte à outils :

- Introduction au marché international jeunesse
- Faire appel à un agent ?
- Des programmes de soutien à la traduction et à l'édition francophone
- Les programmes de *fellowship* et d'invitation : l'exemple de la Foire du livre de Francfort
- L'exposition d'illustrations et le prix d'illustrateur de la Foire du livre de Bologne
- Agenda des foires et salons du livre à l'international
- Étude sur le marché international et référencement des structures ressources

Sommaire des documents et supports types « Prêts à utiliser » de la boîte à outils :

- Participer à une foire d'échanges de droits : rétroplanning
- Matériel de prospection
- Tableaux de suivi de prospection
- Glossaire « Selling rights » élaboré par la Structure régionale du livre Aquitaine
- Kit juridique (modèles de contrats de cession de droits, éditeur/traducteur) et recommandations juridiques (cessions, droits numériques)

Sites ressources, références

- **Comment vendre des droits à l'étranger ? Petit mode d'emploi**, réalisé par Mon Agent et Compagnie et Le Motif : <http://www.lemotif.fr/fr/ressources-professionnelles/guides-et-brochures/comment-vendre-des-droits-a-l-etranger/>
- **Foire du livre de Bologne** : www.bookfair.bolognafiere.it
- **Salon du livre et de la presse jeunesse Seine-Saint-Denis** : www.salon-livre-presse-jeunesse.net
- **Shanghai International Children's Book Fair** : <http://www.ccbookfair.com/en/>
- **Sharjah International Book Fair** : <http://www.sharjahbookfair.com/default.aspx>